



FICHE DE STAGE 2021

Surfaces de zones humides sur le bassin versant de l'Alagnon. Evolution temporelle - Base indicateurs

Contexte général

Le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon (SIGAL) regroupe 5 communautés de communes sur les départements du Cantal, de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Il porte des outils de restauration, préservation et mise en valeur des milieux aquatiques du bassin versant de l'Alagnon¹: Contrat Territorial Vert et Bleu (CTVB) Alagnon 2017-2022

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Alagnon

Site Natura 2000 « Vallées de l'Allanche et du Haut-Alagnon »

Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) Alagnon

Le SIGAL a fait réaliser en 2005, par le conservatoire botanique du massif central, un inventaire des zones humides du bassin. Cet inventaire a permis de mieux connaître les zones humides et les atteintes qu'elles subissent.

Le SAGE Alagnon a été approuvé en 2019, il fixe des objectifs de préservation et restauration des milieux aquatiques et notamment des zones humides.

Le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) du SAGE demande une mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec l'objectif de préservation des zones humides dans un délai de 3 ans. Des inventaires complémentaires doivent ainsi être réalisés à minima dans les zones à urbaniser (prestation externalisée).

En parallèle la CLE (Commission Locale de l'Eau) souhaite réaliser un complément de connaissances sur l'évolution des zones humides du bassin.

Objectifs

L'objet du stage est d'étudier l'évolution de la surface des zones humides des masse d'eau à partir des données historiques disponibles. Il s'agira aussi de compléter le tableau de bord du SAGE sur cette thématique et travailler sur les indicateurs de suivi des actions de restauration/préservation dans une démarche prospective.

¹ ainsi que la compétence SPANC (compétence optionnelle) pour 2 communautés de communes

Missions

Sous la responsabilité de l'animatrice du SAGE du SIGAL et en collaboration avec le CEN Auvergne, le ou la stagiaire aura pour missions :

- 1/ Evaluer l'évolution des surfaces de zones humides de chaque masse d'eau du bassin versant :
 - Recenser les zones humides du bassin en s'appuyant sur l'analyse des photographies aériennes disponibles sur la période 1950 à 1965.
 - Recenser les zones humides du bassin en s'appuyant sur l'analyse des photographies aériennes de 2005.
 - Recenser les zones humides du bassin en s'appuyant sur l'analyse des dernières photographies aériennes disponibles (2016).
 - Compléter les connaissances par des visites ponctuelles de terrain permettant de vérifier :
 - l'emprise de certaines zones humides,
 - la ou les pressions subies,
 - la réelle disparition de zones humides.

La nécessité de ces visites est fonction des résultats de la photo-interprétation.

- Bancariser et organiser les données récoltées sous SIG (QGIS) et dans la base de données du SIGAL (POSTGIS) en digitalisant les surfaces de zones humides identifiées (création de polygones).
- Analyser l'évolution des surfaces en zones humides du bassin versant. Réaliser des cartes d'analyse en lien avec les facteurs de dégradation lorsqu'ils sont connus.
- Rédiger un rapport présentant la méthodologie employée, l'analyse critique des résultats et un bilan par masse d'eau. Les conclusions devront aussi être vulgarisées.

A noter : Les masses d'eau de l'Allanche, l'Arcueil, l'Alagnonette et l'Alagnon amont sont prioritaires pour réaliser ce travail. La durée du stage étant restreinte, le travail commencera par un secteur de la première masse d'eau afin d'évaluer le temps nécessaire pour réaliser cette première phase.

- 2/ Mise à jour des indicateurs « zones humides » du SAGE :
 - Compléter les tables shp, le tableau de bord et l'observatoire interactif du SAGE avec l'ensemble des données zones humides récoltées
 - Renseigner les indicateurs du SAGE avec les données disponibles (au moins évolution des zones humides depuis 2005)

- 3/ Préparation (initier la démarche) de la mise en place d'un observatoire de l'état des zones humides permettant d'évaluer l'impact des actions réalisées et de mieux suivre les tendances liées à la préservation des zones humides :
 - Définir, en lien avec les partenaires, des critères d'échantillonnage des zones humides sur lesquelles un suivi sera réalisé en utilisant différents critères indicateurs de pressions (pression agricole par exemple) ou des indicateurs hydrologiques, pédologiques, floristiques et faunistiques. La mise en place de cet observatoire pourra s'appuyer sur les protocoles d'évaluation nationale type Ligéro ou Mhéo.
 - Dans le cadre du stage, la mission consistera à initier cette démarche : réflexion et propositions sur un échantillon de zones humides représentatives du territoire qui pourrait être sélectionné et suivi, étude de la possibilité de l'utilisation de données qualitatives issues des suivis type Ligéro pour mettre en place un suivi de l'état de zones humides basé sur les différents indicateurs.
 - Ce travail sera réalisé en lien avec l'action de suivi des zones humides du projet TEN (Territoires Engagés pour la Nature) local.

Durée & période

6 mois (entre mars et septembre 2021)

Profil

- Niveau d'études : MASTER2, école d'ingénieur en gestion intégrée des milieux aquatiques ou hydroécologie
- Maîtrise de QGIS
- Capacités d'organisation, de structuration et de rédaction
- Capacité à aborder des champs multithématiques
- Rigueur, autonomie
- Sens critique, curiosité naturelle
- Capacités d'écoute et d'intégration dans une équipe
- Permis B

Conditions

Poste basé au SIGAL ; 4 rue Albert Chalvet 15 500 Massiac

Voiture de service ; ordinateur portable de service.

Indemnité mensuelle égale à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit autour de 590€).

Réponse à l'offre

CV (avec photo) + lettre de motivation par mail (les 2 fichiers compilés sous un seul pdf nommé Nom_prenom) avant le 7 décembre 2020 à l'adresse suivante : alagnon.sage@orange.fr

Le choix se fera avant fin décembre.

Contact : Mérand Véronique, animatrice SAGE